électeurs en herbe

Étape 3 : Mon opinion

Le vote blanc est-il une opinion ?

OBJECTIFS

- Connaître la problématique du vote blanc
- Comprendre l'impact que peut avoir le vote blanc, en fonction de sa prise en compte dans le système électoral
- Se positionner personnellement sur la question du vote blanc

DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant.e.s seront amené.e.s à découvrir ou approfondir la question du vote blanc, en étudiant différents scénarios de prise en compte de ce dernier. Après cette étude de cas, les participant.e.s seront invité.e.s à exprimer leur positionnement personnel sur le vote blanc dans le système électoral français, spatialement et oralement.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Analyser, comparer, comprendre des situations et leurs différences
- Exprimer sa position sur un sujet

SOCLE COMMUN

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen
Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen
Réflexion et discernement

DURÉE

50'

RESSOURCES

- Vote blanc, vote nul : quelles différences ?
- Cinq questions sur le vote blanc
- Conseil constitutionnel : Bulletins blancs et nuls
- Le Monde (Les décodeurs) : A quoi sert le vote blanc ? Quelle différence avec le vote nul ou l'abstention ?

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Une fiche exercice par participant.e présente dans l'annexe en PJ.
- Quatre affichettes pour le “débat en croix” : “A du sens aujourd’hui”, “N’a pas de sens aujourd’hui” “Devrait être comptabilisé” “Ne devrait pas être comptabilisé”
- Disposition de la salle laissant un espace vide suffisamment grand pour que l’ensemble des participant.e.s se positionnent sur le “débat en croix”

Method

POUR COMMENCER (10') :

- Questionner les participant.e.s sur ce qu’est un vote blanc ? Quelle est la différence avec un vote nul ? Le vote blanc est-il pris en compte dans les élections françaises ?
- L’enseignant.e ou l’animateur.trice revient sur la distinction entre vote blanc et vote nul :

Un vote blanc désigne un vote, dépourvu de nom de candidat (bulletin blanc ou enveloppe vide). Ce vote montre que l’électeur a voté (il est donc différent de l’abstention qui consiste à ne pas voter), mais n’a pas souhaité choisir une des personnes ou une des listes candidates.
Les bulletins nuls sont les bulletins raturés ou non-conformes au code électoral (par exemple si une personne écrivait un nom sur le bulletin, à la place du candidat écrit, ou encore plaçait deux bulletins dans l’enveloppe).

- L’enseignant.e ou l’animateur.trice effectue un rappel sur le fonctionnement du mode de scrutin pour l’élection présidentielle en France. Cet élément doit être bien compris avant de réaliser l’étude de cas proposée en exercice.

En France, dans le cadre de l’élection présidentielle, pour être élu.e au premier tour, un.e candidat.e doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (soit 50% des voix plus une). Sinon, un deuxième tour est organisé 15 jours plus tard : ne peuvent y participer que les deux candidat.e.s arrivé.e.s en tête des suffrages lors du premier tour. Au second tour, est élu.e le candidat ou la candidate qui a obtenu la majorité simple.

ÉTAPE 1 (20') :

Étude de différents scénarios sur le vote blanc
Distribuer une fiche exercice par participant.e et inviter chacun.e à la remplir individuellement. Faire une correction collective.

ÉTAPE 2 (15') :

Débat en croix sur le vote blanc
Préparation :
On dessine ou imagine un repère orthonormé sur le sol avec des propositions au bout de ses axes. Chaque axe concerne une proposition avec sa version négative d'un côté et positive de l'autre. Entre ces deux extrêmes, il existe donc de multiples positions intermédiaires (on peut l'imaginer comme une échelle).
Sur un axe, on place donc d'un côté l'affichette "A du sens aujourd'hui", et de l'autre l'affichette "N'a pas de sens aujourd'hui". Sur l'autre axe, on trouvera : "Devrait être comptabilisé" / "Ne devrait pas être comptabilisé"

Déroulement :
L'enseignant.e ou l'animateur.trice présente l'objectif de l'animation et son déroulement :

- Il s'agit pour chacun.e de se positionner selon son opinion par rapport au vote blanc suite à l'exercice précédent. Contrairement au débat mouvant, il ne s'agit pas ici de débattre entre deux camps mais de prendre position chacun.e sur le sujet, spatialement puis oralement pour expliquer sa position.
- Les participant.e.s doivent donc se positionner, en fonction des deux axes, sur les deux propositions. Il est possible de se positionner dans un des 4 carrés formés par le repère, mais également sur un axe.
- L'animateur.trice ou l'enseignant.e invite chaque participant.e à réfléchir deux minutes à son opinion, puis à se positionner sur le repère. Ensuite, l'animateur.trice propose aux personnes qui le souhaitent d'exprimer pourquoi elles se sont positionnées à l'endroit où elles sont.

ÉTAPE 3 (5') :

Synthétiser les différentes positions exprimées par les participant.e.s. en lien avec les cas étudiés sur l'exercice précédent.
Il est important de revenir sur le fait que la prise en compte du vote blanc est différente en fonction des États et de leurs systèmes électoraux, systèmes qui par ailleurs, sont amenés à évoluer au cours de l'histoire.

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

En guise de prolongement, il est possible de proposer un exercice de création : qu'adviendrait-il si une majorité d'électeurs et d'électrices votait blanc, comme dans le livre de l'écrivain portugais José Saramago : La lucidité ? Les participant.e.s peuvent être invité.e.s à en discuter, à écrire une rédaction, à jouer une scène, etc.

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

En fonction du degré de compréhension du groupe sur le vote blanc, il est possible de les amener à s'interroger sur la question de l'abstention et notamment sur les causes de l'abstention. Selon vous, si le vote blanc était comptabilisé parmi les suffrages exprimés en France, cela aurait-il une incidence sur l'abstention ?